

# Webinaire d'information

28 novembre 2025  
Webinaire

## Appel à projets : Aménagement durable du littoral

### **Jordan Barlemon**

Expert Agriculture, Environnement, Climat,  
Santé et Sport  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



14

# Réseaux Régionaux Multi-Acteurs (RRMA)

1

# Réseau départemental

1

# Réseau des réseaux : la Cirrma

+ de 1 400  
structures adhérentes  
aux RRMA dont 210  
collectivités  
territoriales



## MISSION 1

### Observatoire

Observation des dynamiques de coopération et de solidarité internationales à partir des territoires

## MISSION 6

### Engagement

Promotion de l'engagement citoyen pour la solidarité internationale et les objectifs de développement durable

## MISSION 5

### Appui aux politiques publiques

Intermédiation de dispositifs locaux, nationaux ou européens au bénéfice des acteurs territoriaux

## MISSION 2

### Animation

Animation territoriale autour de la coopération et la solidarité internationale

## MISSION 3

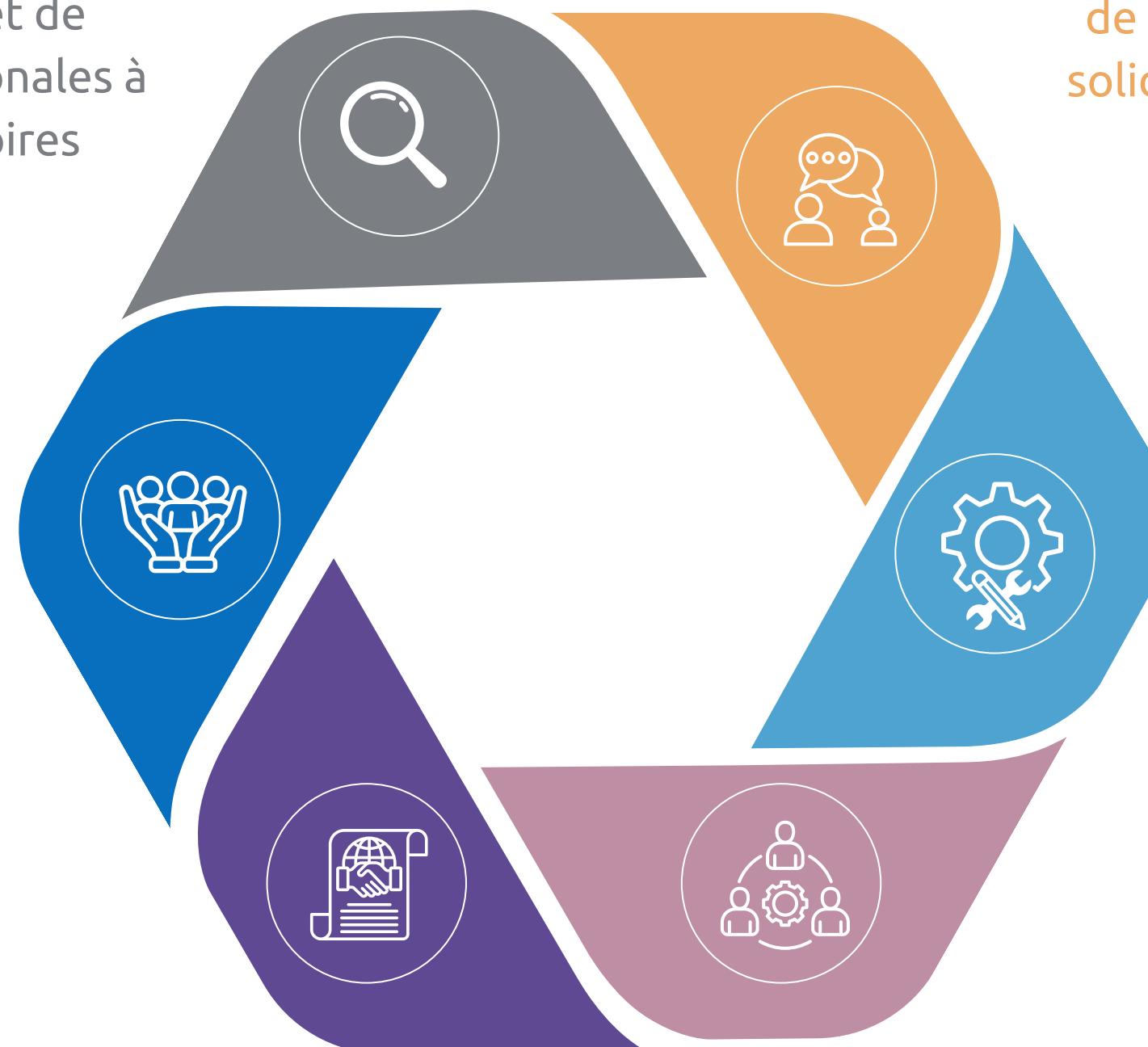
### Accompagnement

Renforcement de capacité des porteurs de projet

## MISSION 4

### Coordination

Coordination de projets et programmes mutualisés



# Appel à projets

## ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**AAP généraliste** - 30 mai 2025\*

**AAP Clé en main** - 6 juin 2025

**AAP Thématiques**

- Sport - 6 juin 25
- Patrimoine et coopération décentralisée - 30 mai 25
- **Aménagement durable du littoral - 30 janvier 26**

**AAP géographiques / dispositifs conjoints**

- franco-sénégalais - 21 mars 25
- franco-libanais - 3 juin 25
- franco-marocain - 30 septembre 25
- franco-palestinien - 15 juin 25
- franco-ukrainien - 16 mai 25
- franco-arménien - 23 mai 25

\*date de clôture

# CONTACTS RRMA

28 novembre 2025  
Webinaire

Contactez le RRMA de votre territoire en cliquant sur l'image





**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Webinaire du vendredi 28 novembre 2025**

Présentation de l'appel à projets *Aménagement durable du littoral*

## L'action extérieure des collectivités territoriales françaises (CTF)

- Elle comprend **toutes les actions menées à l'international** par les CTF.
- La DCTCIV soutient les CTF dans leurs actions extérieures :
  - pour **faire rayonner** leurs territoires ;
  - pour renforcer l'**attractivité** ;
  - pour mettre en œuvre la **solidarité internationale**.

## L'appel à projets *Aménagement durable du littoral*

- Chaque année, la DCTCIV lance des **appels à projets**.
- Au titre de l'année 2025, elle a lancé un appel à projets thématique relatif à **l'aménagement durable des territoires littoraux**.
- Cet appel à projets s'inscrit à travers les priorités identifiées dans le cadre :
  - du **Sommet des villes et des régions côtières** ;
  - de la **troisième Conférence des Nations-unies sur l'Océan (UNOC3)**.

## Les partenaires de l'appel à projets

- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)
- Ministère chargé de la Transition écologique
- Agence française de Développement (AFD)
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)
- Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)
- Plateforme Océan et Climat (POC)
- Global Centre for Climate Mobility (GCCM)

## Le rôle des partenaires de l'appel à projets

- Seule la DCTCIV apporte son soutien financier aux projets lauréats.
- Les autres partenaires participent à l'instruction des dossiers de candidature reçus et sont représentés lors du **comité de sélection**.
- Plus spécifiquement, le Cerema joue un rôle d'appui méthodologique personnalisé auprès des lauréats (modalités précisées ultérieurement).

## Les destinataires de l'appel à projets

- L'appel à projets s'adresse à l'ensemble des CTF – qu'elles soient métropolitaines ou ultramarines – qui mènent, en partenariat avec des autorités locales étrangères, des projets de coopération décentralisée.
- Sous certaines conditions, il est ouvert aux **associations de collectivités territoriales**.
- Par ailleurs, il encourage la mobilisation des **acteurs de la société civile**.

## Les objectifs prioritaires de l'appel à projets

- Soutenir les partenariats internationaux entre collectivités territoriales.
- Favoriser la connaissance des mécanismes d'adaptation à la hausse du niveau de la mer (recul et érosion du trait de côte, submersions, salinisation des sols).
- Contribuer à impliquer les autorités locales du monde entier dans la dynamique de la coalition *Ocean Rise and Coastal Resilience*.
- Valoriser l'expertise territoriale française en matière d'adaptation au changement climatique, d'adaptation à la hausse du niveau de la mer et de résilience des communautés côtières.

## Les champs d'intervention prioritaires

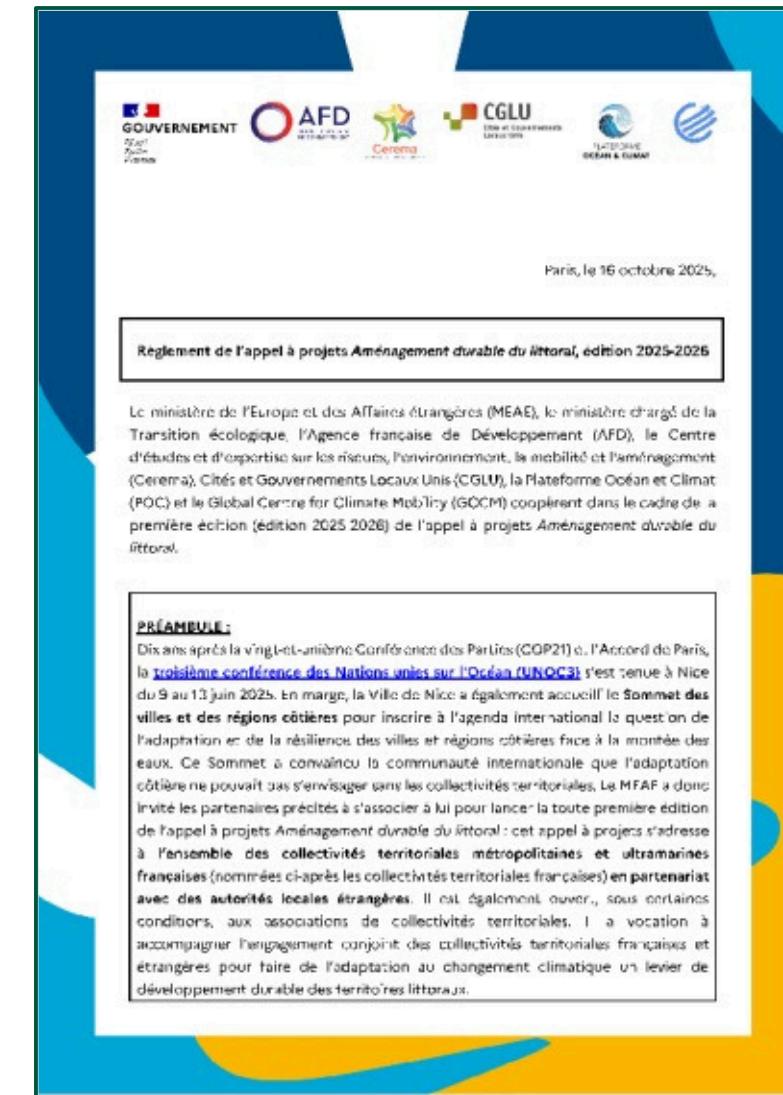
- **Champ d'intervention 1** : faire de la gestion intégrée du trait de côte un levier de développement durable et de coopération régionale.
- **Champ d'intervention 2** : renforcer les capacités de gestion intégrée du trait de côte ou de résilience des territoires littoraux en favorisant une démarche inclusive des communautés locales.
- **Champ d'intervention 3** : préserver, protéger ou valoriser les écosystèmes littoraux et les ressources maritimes.

## Le montant du cofinancement qui peut être accordé

- Jusqu'à 70 % du coût total du projet pour les projets menés avec les pays les moins avancés (PMA).
- Jusqu'à 50 % du coût total du projet pour les projets menés avec les autres pays éligibles à l'Aide publique au Développement (APD) – hors PMA.
- Jusqu'à 30 % du coût total du projet pour les projets menés avec les pays non éligibles à l'APD.
- Les CTF doivent contribuer à hauteur de 10 % du budget global du projet.

# Les critères d'éligibilité et de sélection

La liste exhaustive des critères est disponible dans le règlement de l'appel à projets.



# Le calendrier prévisionnel de l'appel à projets

<b>Publication du règlement</b>	16 octobre 2025
<b>Date d'ouverture du dépôt des dossiers de candidature</b>	16 octobre 2025
<b>Date de clôture du dépôt des dossiers de candidature</b>	30 janvier 2026
<b>Instruction administrative des dossiers de candidature reçus</b>	Du 2 au 18 février 2026
<b>Comité de sélection</b>	19 février 2026
<b>Annonce des lauréats</b>	2 mars 2026

La durée d'exécution des projets ne peut pas excéder 36 mois.



# MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Merci de votre attention !

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
Délégation pour les Collectivités territoriales et la Société civile (DCTCIV)

  
**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**JORDAN BARLEMONT**  
Expert  
Agriculture, environnement,  
climat, santé et sport  
Délégation pour les Collectivités  
territoriales et la Société civile  
(DCTCIV)

27, rue de la Convention  
CS 91533 - 75732 PARIS Cedex 15  
+33 (0)1 43 17 62 62  
+33 (0)6 50 86 64 40  
[jordan.barlemont@diplomatie.gouv.fr](mailto:jordan.barlemont@diplomatie.gouv.fr)

**Direction générale  
de la Mondialisation**

27 rue de la Convention  
75732 Paris Cedex 15  
[secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr](mailto:secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr)

28 novembre 2025  
Webinaire

# Temps de questions / réponses

